



Projet d'Appui à l'amélioration de l'efficacité de Gestion du PAPN et aux Initiatives de Développement Communautaire (PAAPID)

Compte rendu de l'atelier de mise en place du Comité Communal de Gestion des Réclamations

Le onzième jour du mois d'Août deux mille vingt-trois, s'est tenu un atelier de mise en place du Comité Communal de Gestion des Réclamations (CCGR) dans le cadre du Projet d'Appui à l'amélioration de l'efficacité de gestion du Paysage Aquatique Protégé du Nord et aux Initiatives de Développement Communautaire (PAAPID). Dans cette séance, était présent le Représentant du DG de l'OBPE, l'Administrateur de la commune Kirundo, le Chef d'antenne de l'OBPE à Kirundo, les cadres de l'OBPE, le Commissaire de la Police, le juge du tribunal de résidence communal, le Conservateur et gestionnaire du Lac Rwihinda, les chefs des collines surplombant le lac Rwihinga, les membres des comités d'appui à la gestion du Lac Rwihinda, les membres du CNGR, les responsables religieux et les représentants de la société civile.



Photo de famille des participants à l'atelier



Mot de bienvenu de bienvenue

Le mot de bienvenu a été prononcé par l'Administrateur de la Commune Kirundo. Ce dernier a souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier dans la Commune Kirundo. Il les a rassurés que la sécurité règne dans sa Commune. Ensuite, il a remercié les initiateurs de ce projet d'avoir choisi le lac Rwihinda parmi les autres lacs de la Province Kirundo. Il a déploré que la population riveraine ne valorise pas les eaux de ce lac pour les activités agricoles comparativement à celles riveraines des autres lacs comme le lac Rweru et Cohoha. Il a rappelé aux membres des coopératives et associations de saisir cette opportunité pour valoriser ces eaux en promouvant les cultures maraichères et l'irrigation collinaire pour ne pas perdre le temps pendant la saison sèche étant donné que le projet prévoit l'octroi des motopompes à cette fin.



Il a insisté sur l'intérêt de la mise en place du Comité Communal de Gestion des Réclamations (CCGR) pour la prévention des conflits liés au projet et il a rappelé aux participants de bien choisir des gens justes qui ont la capacité de résoudre et gérer impartialement et efficacement les conflits liés à la mise en œuvre du projet.

*Photo mot de bienvenue par de l'Administrateur
Communal de Kirundo*

Allocution d'ouverture

Le mot d'ouverture a été prononcé par Madame le Directeur Administratif et Financier à l'OBPE qui avait représenté le Directeur Général qui était empêché. Elle a remercié les participants pour avoir interrompu leur occupation quotidienne pour répondre à l'invitation de cet atelier. Cela témoigne leur soutien aux actions que l'OBPE mène pour la sauvegarde de la biodiversité des Paysages Aquatiques Protégées du Nord dans son ensemble et du lac Rwihinda en particulier. Elle a précisé que le projet PAAPID est un projet de l'OBPE financé par l'UICN grâce au Fonds d'Action du Programme BIOPAMA de l'Union Européenne. Elle a rappelé que ce projet vise la pérennisation des services rendus par l'écosystème du Paysage Aquatique Protégé et assurer son importance socio-économique pour le bien être des générations actuelles



et futures des communautés autour et lointaines. Dans l'exécution de toutes ces actions, le projet prévoit des Mécanismes de Gestion des Réclamations (MGRs) éventuelles

Ainsi, trois niveaux de traitement des réclamations (MGRs) dont (i) du Comité de Médiation Communautaire (CMC), (ii) du Comité Communale de Gestion des Réclamations (CCGR) et (iii) du Comité National de Gestion des Réclamation (CNGR) sont prévus dans le cadre du présent projet.



Photo mot d'ouverture par Madame le Directeur Administratif et Financier (OBPE).

Elle a souligné que la tenue de cet atelier est une occasion pour les participants de mettre en place un Comité Communal de Gestion des Réclamations (CCGR). Les participants devraient choisir des membres du CCGR qui s'impliqueront effectivement pour une bonne mise en œuvre de ce projet.

Enfin, elle a clôturé son allocution en réitérant ses remerciements à ceux qui avaient répondu présent à l'invitation, en leur souhaitant un travail fructueux. Elle a également adressé ses remerciements aux partenaires comme l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des ressources naturelles (UICN) et l'Union Européenne pour le soutien financier accordé aux actions de ce projet.

Présentation par Mr Fofu Alphonse

La présentation faite par Mr FOFO Alphonse portait sur le Mémoire d'entente entre l'OBPE et le Comité Communal de Gestion des Réclamations (CCGR). Lors de cette présentation, il a expliqué l'importance des Mécanismes de Gestion des Réclamations (MGR) dans la gestion du projet à caractère de développement communautaire. En effet, ces mécanismes permettent la prévention des conflits pouvant perturber la mise en œuvre du projet ou même aboutir à son arrêt. Ils favorisent de travailler dans la transparence et de tisser de bonnes relations entre acteurs du projet. C'est ainsi que l'atelier a été organisé pour mettre en place le Comité Communal de Gestion des Réclamations.



Photo présentation par Mr FOFO Alphonse

Ce comité a pour objectif de prévenir et de gérer les conflits internes entre les acteurs du projet PAAPID et il recevra les réclamations qui ne seraient pas résolues par les Comités de Médiation Communautaire (CMC).

Par la suite, il a présenté le mémorandum d'entente qui est un outil important définissant les modalités de travailler ensemble dans la gestion des conflits, les responsabilités de tout en chacun et permettant de trouver des solutions dans l'immédiat tout en privilégiant le règlement des conflits à l'amiable.

Pour atteindre les objectifs du CCGR, le mécanisme doit être efficace et ce comité devrait favoriser la médiation et le règlement des conflits à l'amiable. Il a souligné que le CCGR a la charge de mettre en place les Comités de Médiations Communautaires et le choix des membres de ce dernier doit tenir compte des objectifs et activités du projet. Par la suite il a présenté le cahier de charge du CCGR suivant :

- Recevoir et enregistrer les réclamations qui n'ont pas été résolues par les CMCs ;
- Programmer les séances d'analyse des réclamations ;
- Faire des enquêtes en cas de nécessité pour rassembler tous les éléments nécessaires pour la prise de bonnes décisions ;
- Rédiger les procès-verbaux liés à la résolution des réclamations ;
- Préparer en collaboration avec le CMC ainsi que l'administration locale, les séances de restitutions des résolutions prises ;
- Assurer le suivi de mise en œuvre des résolutions prises ;
- Rédiger des rapports des résolutions des réclamations et les transmettre à l'unité de gestion du projet.



Enfin, le présentateur a clôturé sa présentation en indiquant que le CCGR comme les autres comités de gestion des réclamations ne réglera que les conflits liés au projet. Les réclamations qui ne seront pas résolues au niveau du CCGR seront transmises au CNGR pour la suite.

Après cette présentation, des échanges sur les différents aspects liés au CCGR ont poursuivi. Un des membres du CNGR, Mr Gérard NDUWAYEZU, a été désigné par Madame le Directeur Administratif et Financier (DAF) pour présenter les lignes directives de choix des membres du CCGR.



Photo présentation des lignes directives sur les élections des membres du CCGR

Il a jugé qu'un membre du comité mixte d'appui à la conservation et à la gestion du PAPN ne devrait pas être choisi comme membre du CCGR pour éviter les conflits d'intérêt et les chevauchements des responsabilités. L'effectif des membres devrait correspondre à un nombre impair pour faciliter la prise des décisions. Après cela, il a présenté les critères de choix d'un membre au CCGR qui sont les suivants :

1. Être une personne tranquille, paisible intérieurement et qui pacifie les autres ;
2. Être une personne intègre : capable de garder les secrets, vivant harmonieusement avec les autres, capable d'être à l'écoute de tous sans distinction, être capable d'aider tout le monde sans distinction d'ethnie, de religion, de parti politique, d'opinion, de niveau de vie, ... ;
3. Se sentir capable d'aider sous forme de volontariat, sans retour ;
4. Être âgé de 21 ans et plus ;
5. Être de nationalité burundaise ;
6. Être résident ou exercer un projet sur la colline concernée ;
7. Le secrétaire du CCGR doit savoir bien lire et écrire le kirundi (langue maternelle) et le Français (langue pour la rédaction des rapports)

NB : Le comité doit désigner à son sein un Point Focal, de préférence une femme, qui sera chargée de recevoir les réclamations d'EAS/HS pour une orientation des victimes aux structures spécialisées dans les délais.



Après les éclaircissements sur le déroulement des élections, les participants ont été invités à se retirer pour choisir les membres du CCGR. Ce choix s'est basé sur les critères prédéfinis le genre, la religion et la jeunesse.

Photo déroulement des élections des membres du CCGR

Ainsi, 7 membres, dont 5 hommes, 1 femme et 1 jeune, ont été choisis. A son sein, on a choisi le Président et son Vice, le Secrétaire et 4 membres.



Photo Membres du Comité Communal de Gestion des Réclamations

Liste des membres du CCGR choisis.

Nom et Prénom	Fonction	Position au CCGR	Contact
NIYONKURU Emmanuel	CTAS	Président	69213460
SIBONDEMYI Emmanuel	Agronome Communal	Vice-Président	69719578
NDNZAKO Jean Marie	Vétérinaire Communal	Secrétaire	69844785
NIYONZIMA Ezéchiel	Agri-éleveur	Membre	68010410

« Ce document a été produit grâce à l'aide financière de l'Union européenne et du Groupe de pays ACP par le biais du programme BIOPAMA. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de <nom(s) du (des) bénéficiaire(s)> et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou du Groupe de pays ACP. »



NTIRANYIBAGIRA Lucie	Société Civile	Membre	79570846
NSABIMANA Evariste	Pasteur Religieux	Membre	69295115
SABIGANJE Freddy	Forum des jeunes	Membre	61197933

Mot de clôture

Enfin, Madame Directeur Administratif et Financier a procédé à la clôture de la séance en remerciant les différents participants d'avoir manifesté l'intérêt de contribuer à la gestion durable du Lac Rwihinda à travers la mise en place du CCGR. Elle a appelé le comité mise en place à s'impliquer efficacement en gérant ou prévenant tout conflit pouvant perturber la mise en œuvre effective du projet et pour la sauvegarde durable de l'environnement.

L'Atelier qui avait commencé à 9h00' s'est clôturé à 15 ha25' dans l'ambiance de compréhension mutuelle.

Rapporteur

MASABO Onesphore



Annexes : Liste des présences



From Knowledge to Action for a Protected Planet



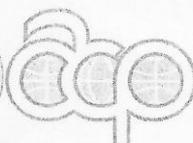
Finance par l'Union européenne

Atelier de mise en place des CNGR et CCGR dans le cadre du projet PAAPID.

Kirundo, Hôtel Royal, le 11 /8/2023

Liste des présences

N°	Nom et prénom	Provenance	Institution	Tél/Mail	Signature
1	Alphonse Fofu	Bujura	OBPE	68642811	
2	MBARUSHIMANA Didier	Bujura	OBPE	79352530	
3	NDAYIKIZA Longin	Bujura	OBPE	79965612	
4	NIYONGABO Déodat	Bujura	OBPE	79962762	
5	NAUNWAYEZU Gérard	Gitega	OBPE	69441944	
6	ICITEGATSE Dancie	GITEGA	OBPE	79811594	
7	CIMPAYE Virginie	KIRUNDO	Province / Administration	79457332	
8	NBIGYIMANA Diludonni	KIRUNDO	OBPE / Antenne Provinciale	69600426	
9	NDEBARAKO Jean-Marie	KIRUNDO	Vétérinaire KIRUNDO	69844785	
10	SABIGANJE Freddy	KIRUNDO	Forum des Jeunes Kodo	61197933	
11	Archidiaire NSABIMANA Evariste	KIRUNDO	EGLISE ANGLICANE	69291115	
12	NTIRANYIBAGIRA Luc	KIRUNDO	AFAPA (P.F.C)	79570846	
13	MUBUHO Bernard	KIDO	Comite	69082968	
14	NKORABAZIZI BIZIZI	KID	Comite	69171245	
15	UWIBUYAMA Vénuste	KOLO	Comite	61124844	



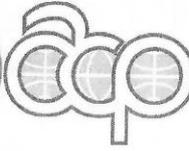
Financé par l'Union européenne

Atelier de mise en place des CNGR et CCGR dans le cadre du projet PAAPID.

Kirundo, Hôtel Royal, le 11 /8/2023

Liste des présences

N°	Nom et prénom	Provenance	Institution	Tél/Mail	Signature
16	KABEZA Bonathile	Kolo	Comite'	69395107	
17	MIBURO Oswald	Kdo	Coopérative	69082453	
18	KANZIZA Hyaunke	Kdo	T-R Kirundo	69120930	
19	NIYONZIMA ELISSA	KIRUNDO	Comite	69570267	
20	NIYONZIMA EZECHIEL	Kdo	cd Fc	69010410	
21	KARUMBI Gilbert	Kdo	ABP/ICTMB	681351236	
22	MUSOYANKANA Samson	Kdo	Forestier Com	69397456	
23	BIMENYIMANA Rodolphe	Kdo	Journaliste Radio KOLLEGE/IRAMUKO	69258776	
24	SIBONDEMYI Emmanuel	Kdo	Agronome Communale	69713578	
25	HABIMANA Valentin	KIRUNDO	COMICOM KIRUNDO	09171707	
26	MANARIYA Dio mede	Kdo	OBPE	99910109	
27	HABIMANA Léonidas	Kdo	Co. Co Kdo	69473538	
28	NIYONKURU Emmanuel	Kdo	Administration Communale	69213460	
29	NZIRAGUHUNDA Dieudonné	Kdo	BPEAE	69362584	
30	NTAKIJE Flavia	Kaya	OBPE	69803614	



Atelier de mise en place des CNGR et CCGR dans le cadre du projet PAAPID.

Kirundo, Hôtel Royal, le 11 /8/2023

Liste des présences

N°	Nom et prénom	Provenance	Institution	Tél/Mail	Signature
31	MASABO Onesphore	Buj	OBPE	79683311	
32	BUKURU Sévère	Buja	OBPE	79420246 bukuru@yodaf	
33	MURENSESINYANA Jean	Bjs	OBPE	79307824 murense@yodaf	
34	NIMTANGA A Samuel	GITEGA	OBPE	69238181 nimtanga.sam@yodaf.com	
35	SINZIMUKOYO	BUJA	OBPE	68482350	
36	UWIMANA NATSMAI	GITEGA	OBPE	6278988	
37	NTASHAVU Jean-Louis	BUJA	Conseiller OBPE/ Communication	79920601	
39	Selmani Adu	Buja	OBPE	79481188	
39	NTASHU RIMANA Floribert	Buja	Chargé	68296740	
40	NGANAWI Melchior	Buja	Chargé	71501092	